



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 26 mai 2025

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

OBJET : Vote Budget supplémentaire 2025 - Autorisations de Programme 2025 - Budget Principal

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le 26 mai à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS :

Gilles BATTESTI, Jeanne CALLIER, Marie-Christine BERTOLUCCI, Carulina COLOMBANI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Didier GRASSI, Mattea LACAVE, Jean-Charles LEONARDI, Serge LINALE, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Emma MUSSIER, Julien MORGANTI, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Martine PERFETTINI, Bruno POLIFRONI, Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Jacques BIAGGINI à Gilles BATTESTI
Jean-Louis MILANI à Louis POZZO DI BORGO
Leslie PELLEGRINI à Pierre SAVELLI
Ivana POLISINI à Didier GRASSI
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI
Michel SIMONPIETRI à Marie Dominique GIAMARCHI
Christelle TIMSIT à Carulina COLOMBANI

ABSENTS :

Christine MALAFRONTÉ, Jean Martin MONDOLONI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Gilles SIMEONI, Hélène SALGE, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Vote Budget supplémentaire 2025 - Autorisations de Programme 2025 - Budget Principal

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-0002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des Autorisations de Programme /Crédits de paiements ;

Vu l'Ordonnance du 26 aout 2005 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-2, L2311-3 et L2311-9 ;

Vu l'instruction codificatrice M57 et M43 ;

Considérant l'effort d'équipement sur la période 2021-2026 ;

Considérant que les dépenses d'équipement inscrites dans le Plan Pluriannuel d'Investissement revêtent un caractère pluriannuel et peuvent faire l'objet d'une Autorisation de Programme afin de ne pas mobiliser inutilement des crédits sur le budget des différents exercices concernés ;

Considérant que le vote en AP/CP est nécessaire au montage de ces dossiers ;

Vu la délibération du Conseil communautaire approuvant le compte financier unique 2024 du Budget Principal, en date du 18 mars 2025 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire et le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE (À la majorité) - Contre : M. Morganti

-De gérer les crédits en Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ;

-Pour le BS 2025 du Budget Principal, de procéder à la révision des AP/CP suivantes du Budget Principal ;

-De procéder à la modification des CP suivants pour un montant de + 400 000 € sur l'opération NPNRU N°3031 ;

-De Procéder à la révision des AP/CP suivantes du Budget principal 3029 et 3032 :

OBJET : Vote Budget supplémentaire 2025 - Autorisations de Programme 2025 - Budget Principal

Numéro de l'AP	Libellé	Montant de l'AP	REVISION AP BS 2025	TOTAL AP	Mandats exercices antérieurs	2023	2024	CP 2025	CP BS 2025	CP 2026	CP 2027
3007	Mise en accessibilité des ERP	515 018,38			275 018,38	0,00	0,00	50 000,00		190 000,00	
3017	Extension des vestiaires - stade de Monou	515 000,00			133 459,18	455 369,77	208 250,13	40 000,00		76 870,92	
3020	Planification énergétique territoriale	400 000,00			216,00	654,00	14 580,00	235 000,00		99 340,00	
3022	Création d'un refuge et d'une barrière animale - Fomacina	2 900 000,00			149 756,48	1 795 503,26	709 472,14	92 000,00		153 228,12	0,00
3023	Voies douces	13 200 000,00			0,00	5 552,00	318 960,77	2 500 000,00		4 000 000,00	6 375 467,23
3025	Tiers lieu dédié à l'innovation AWVU - Togo	3 430 060,00			514 956,65	1 705 488,40	673 956,63	300 000,00		235 578,32	0,00
3026	Requalification du terre-plein du port de commerce et création d'un parking relais - Togo	1 800 000,00			0,00	0,00	0,00	50 000,00		1 050 000,00	
3027	Aménagement des Friches Matalé - Togo	3 850 000,00			0,00	0,00	104 601,60	120 000,00		1 784 000,00	1 841 398,40
3028	Démariement STEP	3 300 000,00			0,00	31 284,00	41 470,00	110 000,00		1 858 716,00	1 268 530,00
3029	Modernisation du stade Amard Césari	18 000 000,00	522 000,00	18 522 000,00	771 660,01	655 926,39	3 623 800,58	11 000 000,00		2 470 774,02	
3030	Rénovation Complexe A.Runa'o	4 400 000,00			3 600,00	45 694,74	402 929,24	2 000 000,00		1 947 756,02	
3031	NPNRU	2 814 285,00			0,00		0,00	100 000,00	400 000,00	1 414 285,00	500 000,00
3032	Centre Technique	8 500 000,00	350 000,00	8 850 000,00	27 990,00	34 429,40	687 187,97	4 000 000,00		3 750 412,63	
3033	Fonds de concours aux communes membres	3 300 000,00			335 000,00	535 000,00	420 000,00	450 000,00		650 000,00	930 000,00
3034	Requisation de l'espace urbain	2 640 000,00			0,00	0,00	0,00	100 000,00		1 245 000,00	1 295 000,00
3035	Création suite de sports à dominante sports de combat	1 650 000,00			0,00	0,00	0,00	50 000,00		800 000,00	800 000,00
3036	Révisions et Programmation Site Office de Tourisme Intercommunal	700 000,00			0,00	0,00	0,00	50 000,00		650 000,00	
		71 814 363,38	882 000,00	27 382 000,00	2 211 776,70	5 265 070,96	7 135 119,06	21 297 000,00	400 000,00	22 336 001,03	12 590 365,63

DIT

- Que les dépenses seront financées par le FCTVA, des financements extérieurs et par l'autofinancement ;
- Que les crédits de paiement nécessaires à la réalisation de ces opérations sont prévus au Budget primitif 2025 du Budget Principal ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGO